

Chers spectateurs, chers amis,

Ainsi que vous le savez déjà, la programmation 2018 de la GrAnge Théâtre n'est pas terminée. Alors, une petite pique de rappel afin de vous rappeler les prochains RDV qui vous attendent après les longues vacances estivales. Nous sommes toujours là, maîtres dans cet endroit authentique hors du commun, pour vous accompagner tout au long de cette programmation 2018, avec nos passions et désirs artistiques faits de rêves et coups de cœurs...et cela depuis toujours !

Concernant une probable reprise du lieu, la nouvelle vous fut annoncée déjà l'année dernière. Elle n'est pas encore au calendrier comme prévu. La lourdeur de la machine administrative ralentit considérablement le processus de passation, qui n'est pas au rendez vous pour l'instant.

Et nous voilà donc repartis pour une rentrée automnale musicale festive le samedi 22 septembre, sous la baguette enflammée du Flying Orkestar, 8 musico-vertueux fous furieux dans un nouveau programme à couper le souffle. Une première en Meuse ! Même jour dès 19h, et avant le concert, le vernissage de l'exposition de Véronique Kourgousoff, avec des tableaux envoûtants à l'huile dense.

Suivez nous en octobre pour la Cie l'Art ou l'Etre (alias la Roulette Rustre), dans un duo féminin pour une fine pièce théâtre-musicale à ne pas manquer !

La 17 novembre, place à Eric Frasiak. Un incontournable de la scène régionale du Grand Est, qui pour la première fois, posera ses pieds à la GrAnge Théâtre accompagné par ses musiciens dans une formule en quartet.

Et pour clôturer la saison, encore une première en décembre car, nous accueillerons sous notre toit le Festival jeune public « ChiFOU d'Hiver » orchestré par nos chers amis la Roulette Rustre, dégageant une chaleur juvénile prête à contrecarrer le froid hivernal lorrain.

Dans le but de poursuivre cette extraordinaire aventure, continuant à nourrir vos âmes et cœurs avec un menu de qualité, nous faisons appel à vos finances (dans la limite de vos possibilités). Vous pouvez faire un don à notre association, déductible de vos impôts, en nous retournant le bulletin ci-joint. Votre contribution, qui soulage notre budget (faut bien dire les choses), aura aussi le mérite de soutenir un long travail artistique mené à valoriser la culture en milieu rural.

Avec un grand merci et au plaisir de vous revoir très vite à la GrAnge...

Ursula v. Vacano et Carlo Tomassi (directeurs artistiques)

### Comment puis-je faire un don à l'association Théâtre Tangente Vardar

Notre association, reconnue d'utilité publique, est habilitée à émettre des reçus fiscaux. Si vous payez l'impôt sur le revenu, vous pourrez déduire de cet impôt 66% de votre don, dans la limite de 20% du revenu imposable (CGI art.200-1)

Ainsi à titre d'exemple :

Votre don	Réduction d'impôt	Cela ne vous coûte que
20 €	13,20 €	6,80 €
50 €	33 €	17 €
100 €	66 €	34 €
300 €	198	102€

Un reçu fiscal vous sera adressé afin de le joindre à votre prochaine déclaration d'impôt. Si vous versez un don avant le 31 décembre 2017, ce reçu fiscal sera à joindre à votre déclaration de revenus portant sur l'année 2017.

Bulletin à nous retourner à l'adresse : **Théâtre Tangente Vardar**, 6 rue Riauvaux 55210 Lachaussée

M. Mme : ..... Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... email : .....

**Je soutiens les activités de l'association Théâtre Tangente Vardar en faisant un don d'un montant**

**de : ..... € Somme en toutes lettres : .....**

Chèque de don à libeller à l'ordre de « Théâtre Tangente Vardar ». A renvoyer avant le 31/12/2016 pour une déduction fiscale sur votre prochaine déclaration de revenus 2016. **Ces informations peuvent être consultées sur [www.mecenat.culture.gouv.fr](http://www.mecenat.culture.gouv.fr)**

